

INFO vaccination COVID-19 (rédigé par Henri-Jean Lisse, médecin-coordonateur de la Commission Santé)

Un Centre de vaccination ouvre ce lundi 18 janvier au Centre Hospitalier de Saint-Amand.

La vaccination contre la COVID-19 est actuellement accessible aux personnes dans les situations suivantes :

- Les personnes de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19 appartenant aux catégories suivantes :
 - Professionnels de santé, y compris les professionnels libéraux
 - Personnel des établissements de santé et médico-sociaux intervenant auprès des personnes vulnérables
 - Pompiers
 - Aides à domicile intervenant auprès des personnes vulnérables
- Et, à partir de ce lundi 18 janvier, **toutes les personnes âgées de plus de 75 ans.**

Il faut impérativement prendre un rendez-vous ; plusieurs possibilités sont à votre disposition, elles sont signalées sur le document joint. Vous pourrez par exemple appeler le Centre de vaccination de Saint-Amand au N° 06 70 47 88 35 ou vous inscrire sur le site Santé.fr (<https://sante.fr/>). En cas de difficultés, vous pourrez le signaler à la Mairie de Lecelles qui s'efforcera de vous aider.

Les patients pourront en principe prendre en même temps rendez-vous pour les deux injections; comme pour un rendez-vous médical classique, ils recevront un SMS de rappel.

La HAS (Haute Autorité de la Santé) recommande de **respecter un délai de 14 jours entre une vaccination contre la grippe et la vaccination contre la COVID-19**. En conséquence, avant de dispenser et vacciner contre la grippe, il est recommandé de demander à la personne si elle a d'ores et déjà pris un rendez-vous pour la vaccination contre la COVID-19, ou si elle entend le faire dans un délai rapproché. Dans l'affirmative, il conviendra de différer la vaccination contre la grippe afin de ne pas retarder la vaccination contre la COVID-19.